

Accessibilité Numérique RGAA

Programme (Mis à jour le 20/10/2023)

Introduction

- Définition de l'accessibilité numérique
- Tendances et prise en compte de l'accessibilité dans le secteur public et privé.
- Évolution historique de la notion de situation de handicap et d'accessibilité.
- Devoir d'inclusion inscrite comme un droit humain pour l'ONU.
- Conséquences de l'inaccessibilité dans le quotidien des personnes handicapées.
- Les champs d'application : navigation au clavier, formulaires, contraste des couleurs, médias, structure de page

Sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées

- Sensibilisation aux différents types de handicaps
- Les difficultés de navigation et de consultation rencontrées par les personnes handicapées.
- Présentation des fonctions et outils de personnalisation de l'affichage.

Démonstration

- Démonstrations d'aides techniques de navigation, par type de handicap.

Le cadre réglementaire en France et à l'étranger

- Convention relative aux droits des personnes handicapées
- Loi handicap de 2005 en France.
- Mise à jour 2018 de l'article 47 de la loi handicap.
- Le décret Accessibilité numérique du 24 juillet 2019.
- Les obligations pour les organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public.

Les référentiels techniques d'accessibilité

- Les standards du W3C, l'organisme de standardisation du web et leur déclinaison française.
- La WAI (Web Accessibility Initiative) et son référentiel WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) version 2.1.
- Le RGAA v4 (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), application française des WCAG.
- Le référentiel AccessiWeb, sa méthode et sa labélisation.

Réflexion collective

- Passage en revue des 13 thématiques de regroupement des critères d'accessibilité du RGAA.

Référence

THIP3158

Durée

2 jours / 14 heures

Prix HT / stagiaire

1020€

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les différents types de handicaps et comprendre les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Comprendre les enjeux et l'intérêt des normes d'accessibilité
- Connaître les lois et les référentiels techniques
- Acquérir un vocabulaire de base pour dialoguer avec les professionnels du sujet
- Identifier des problèmes rencontrés par des personnes en situation de handicap et trouver des solutions adéquates

Niveau requis

- Aucun

Public concerné

- Toute personne souhaitant mieux appréhender le domaine de l'accessibilité numérique

Formateur

Les formateurs intervenants pour Themanis sont qualifiés par notre Responsable Technique Olivier Astre pour les formations informatiques et bureautiques et par Didier Payen pour les formations management.

Conditions d'accès à la formation

Délai : 3 mois à 1 semaine avant le démarrage de la formation dans la limite des effectifs indiqués

Moyens pédagogiques et techniques

Salles de formation (les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter) équipée d'un ordinateur de dernière génération par stagiaire, réseau haut débit et vidéo-projection UHD

Documents supports de formation projetés
Apports théoriques, étude de cas concrets et exercices

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Feuilles d'émargement (signature électronique privilégiée)

Evaluations formatives et des acquis sous forme de questions orales et/ou écrites (QCM)